

## Grand Paris – avis d'expert

Le compte rendu des débats publics sur le projet de réseau de transport du Grand Paris (Grand 8), publié le 31 mars, est assez décevant car on y trouve peu de traces des riches contributions d'experts en urbanisme, aménagement et transport.

L'un d'eux, Marc Wiel, urbaniste chevronné, avait pourtant alimenté le débat en décembre dernier avec son ouvrage *Le Grand Paris – Premier conflit né de la décentralisation*, L'Harmattan.

Ce livre permet de prendre de la hauteur par rapport à des idées simplistes parfois ancrées dans l'esprit des décideurs et souvent avancées dans le cadre du projet du Grand Paris.

L'auteur résume d'abord le contexte institutionnel français, résultat d'une histoire multiséculaire de centralisation, unique en Europe (un secrétariat d'Etat allemand pour le Gross Berlin serait inconcevable !). Il critique les méthodes d'intervention urbanistique de l'Etat et pointe les défauts de la décentralisation intervenue après 1981. En éparpillant les compétences, celle-ci n'a pas su créer une organisation efficace des acteurs institutionnels, surtout en Ile-de-France.

Analysant les rapports entre les différentes variables de l'aménagement urbain, l'auteur met en évidence les interactions entre la mobilité et la (re)localisation des acteurs urbains (ménages, entreprises) et balaye quelques mythes et idées reçues :

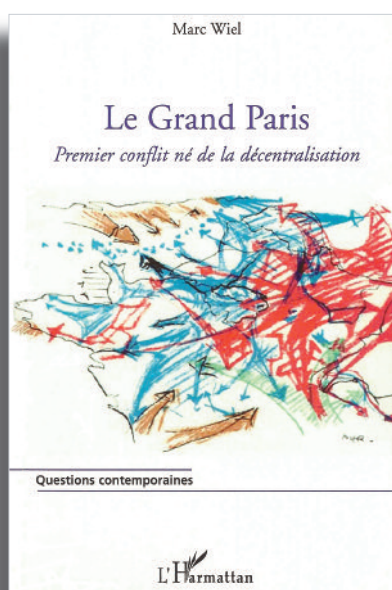
- Il est illusoire de penser que la mobilité facilitée fait gagner du temps – elle peut même en faire perdre – car les localisations

s'adaptent aux conditions de mobilité.

- Pour résoudre les problèmes de congestion, il ne suffit pas de remplacer la voiture par les transports en commun, il est tout aussi important de passer par une modération sélective des vitesses et par le péage.

- Le renchérissement des logements provient surtout de la discordance habitat/emploi, qui induit une spécialisation sociale et fonctionnelle croissante des territoires. Pour maîtriser le problème du logement, il ne suffit pas de construire davantage de logements sociaux : c'est leur localisation qui importe avant tout.

- La planification urbaine ne régule rien sans des politiques publiques "amont" (politique foncière, encadrement de la localisation des acteurs) qui allègent d'autant les politiques publiques "aval" (politique de la ville, mobilité, logements sociaux).



Sont passés en revue les qualités et les défauts du SDRIF de 2008 – source du conflit institutionnel sur le Grand Paris – ainsi que la consultation des 10 équipes d'architectes en 2008, court-circuitée par l'équipe de Christian Blanc.

L'auteur n'est pas tendre avec ce dernier, dont la vision tient de la croyance et repose sur l'incantation. Pour l'auteur, la mise en place d'un ensemble de clusters – à supposer qu'elle soit souhaitable – ne nécessite nullement de les interconnecter par un métro style Grand 8.

En outre, l'idée qu'une telle structure puisse faire doubler la croissance économique lui paraît absurde : si c'était vrai, cela se saurait ! Et d'en conclure qu'on joue donc bien ici sur un registre de communication qui part de l'ignorance collective pour fabriquer des mythes mobilisateurs et de se demander comment autant d'esprits intelligents aient pu se laisser bernier.

Enfin, Marc Wiel propose des pistes pour une meilleure décentralisation, permettant de régler les problèmes que l'architecture institutionnelle actuelle est incapable de résoudre. En particulier, il préconise une réforme de la fiscalité locale privilégiant les politiques urbaines "amont" et redéfinissant la répartition des compétences entre des institutions rénovées.

**Harm Smit**

coordinateur de Colos  
(Collectif OIN Saclay)

*Le Grand Paris – Premier conflit né de la décentralisation*, Marc Wiel, ed. L'Harmattan, 236 p., 22 €.

**idfe**



LIAISON  
Édité par IDF Environnement  
association régionale agréée,  
avec le concours du Conseil régional.  
Directeur de publication : Michel Riottot  
Rédacteur en chef : Claude-Marie Vadrot  
Rédactrice en chef adjointe : Patricia Latka  
Secrétaire de rédaction : Hubert Szymczak  
Prix du numéro : 3 euros

Siège social : 54, avenue Edison 75013 Paris  
01 45 82 42 34  
idfe.liaison@gmail.com  
http://www.idfe.org  
ISSN 0994-690x  
Commission paritaire : 0412G81563  
Imprimé par LGimpression  
15, rue Girard 93100 Montreuil  
Imprimé sur papier 100% recyclé

